



# Capsule d'information

Service des douanes

À l'intention des agents et des fournisseurs

---

## **Nouveau site Internet pour l'obtention d'une autorisation d'entrée de boissons alcooliques au Québec (45 litres et moins)**

Bonne nouvelle! Un tout nouveau site Internet est actuellement en développement et sera accessible à partir du 3 mars prochain. Celui-ci simplifiera le processus d'importation par des tiers en permettant l'obtention, en ligne, d'une autorisation électronique d'entrée de boissons alcooliques au Québec.

Cette nouvelle application vous permettra de consulter en tout temps le statut de votre demande, de connaître à l'avance les coûts associés à votre importation, en plus de consulter l'historique de l'ensemble de vos demandes.

Si vous faites déjà des demandes d'autorisation pour lesquelles vous faites porter les frais à votre compte client SAQ, nous communiquerons avec vous par courriel d'ici le 28 février afin de vous remettre votre accès au site.

Vous pourrez également créer votre accès directement sur le site si vous faites le paiement des frais par carte de crédit à chaque transaction.

Le lien pour le site Internet disponible à partir du 3 mars 2014 prochain sera le suivant : <https://importation.saq.com>

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous par courriel à [importationtiers@saq.qc.ca](mailto:importationtiers@saq.qc.ca).